

Le fanatique Dalton McCarthy, après avoir entendu le discours et l'amendement de M. Laurier a dit en chambre assez haut pour être entendu.

“ Non seulement Laurier me vole mon projet d'amendement, mais le voilà maintenant qui me dispute le rôle de champion du protestantisme.”

McCarthy l'auteur de l'agitation anti-catholique et anti-canadienne française qui paralyse tout le pays depuis six ans. Le champion de l'abolition des écoles séparées, ennemi juré de l'existence autonome du peuple de Québec, c'est lui qui a introduit dans la chambre la question religieuse.

“ Il ne manquait plus que celui-là, s'écrie le *Moniteur Acadien* ; mais ça y est maintenant. Chiniquy l'apostat vient de s'exprimer sur les écoles de Manitoba après avoir ressassé toutes ses vieilles calomnies contre les catholiques, le clergé, les Sœurs, les Frères qu'il a traités d'éteignoirs. il conclut en exprimant l'espoir que le peuple de Manitoba recevra assez de force d'en haut pour résister et refuser toute école aux catholiques.”

L'accolade scandaleuse de Clark Wallace, McCarthy, O'Brien, Greenway, Sifton et de l'apostat Chiniquy avec M. Laurier gêne un peu les rouges

Mais enfin dit *La Patrie* : “ Très bien ! En ces jours critiques le pays demande l'union de tous les hommes de bonne volonté pour avoir à Ottawa une administration honnête et économique ”.

Le 15 avril 1896 l'Honorable M. Ouimet parlant en Chambre sur le bill réparateur accusa M. Laurier de ne pas donner les motifs pour lesquels lui et

tous les libéraux votaient la mort du bill réparateur.

“ Il est bien connu, dit-il, que cette motion de six mois avait été décidée même avant que le bill eut été déposé sur la table, avant qu'il fut connu, avant que l'on sache s'il serait accepté et accepté par la minorité ” (de Manitoba). M. Ouimet défia M. Laurier de nier ce fait, M. Laurier garda le silence. Donc M. Laurier et ses amis avaient décidé de tuer le bill avant même son existence.

Voici les faits : M. Laurier vers le 20 janvier dernier apprenant que le gouvernement allait présenter une loi réparatrice, demanda à un journaliste bien connu à Ottawa, de commencer de suite à publier des articles en faveur du bill à six mois. Le journaliste lui ayant représenté que lui canadien-français catholique, qui depuis des années demandait le redressement des griefs des catholiques de Manitoba, ne pouvait faire une telle motion sans se ruiner complètement dans la Province de Québec, et vis-à-vis des honnêtes gens, M. Laurier a répondu : je gagnerai plus dans les provinces anglaises protestantes que je perdrai dans la Province de Québec. De plus je suis le chef du parti libéral il faut que je marche. Le journaliste refusa de mettre son journal au service d'une aussi mauvaise cause, malgré les offres alléchantes qui lui furent alors faites. Depuis cette date ce journal de libéral est passé au conservateur.

Puis les libéraux viendront nous dire ensuite qu'ils ont voté contre la loi parcequ'elle n'est pas bonne quand en caucus dans janvier avant de connaître la loi ils avaient décidé de trier le bill réparateur et de suivre leur chef. Tas de menteurs et d'hypocrites !